

RESERVEE A L'ADMINISTRATION

N° Bureau d'ordre :		Date dépôt :	
Avis d'approbation :	<input type="radio"/> Conforme	<input type="radio"/> Non conforme	<input type="radio"/> Incomplet
Motif :			
<i>Sous réserves de contrôle</i>			

INFORMATIONS GENERALES

Code en douane :		Matricule Fiscal :	
Raison sociale :			
Adresse :			
Code Postal :		Secteur d'activités :	
Téléphone :		Fax :	
Site Web :		Email :	
Personne à contacter :		GSM :	

COUT ESTIMATIF DE L'ACTION

Recruté	Nom et Prénom	Diplôme	Date de début du contrat de travail	Date fin du contrat de travail	Rémunération accordée
Recruté 1					
Recruté 2					

ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

Description de l'activité de l'entreprise en citant les points forts et les faiblesses :

Chiffre d'affaires à l'export de l'entreprise pendant les 3 dernières années :

Année	CA Export (en DT)	Principaux Produits /services exportés	Principaux marchés
N Année précédente			
N -1			
N-2			

REMARQUES IMPORTANTES

- Le FOPRODEX est un fond public ayant pour objectif de soutenir les entreprises dans leur démarche d'internationalisation et de consolidation de marchés extérieurs.
- Seules sont éligibles les personnes physiques ou morales résidentes, agréées, produisant et/ ou exportant des produits ou services tunisiens d'une manière régulière.
- La subvention pour le recrutement des cadres au sein de l'entreprise est plafonnée à deux recrutements durant la vie de la société ; elle est accordée avec effet dégressif pendant 3 ou 5 ans selon l'implantation géographique de l'entreprise.
- Toute demande de soutien doit faire l'objet d'un dossier comportant les pièces énumérées ci-après qui sera examinée par la Commission du FOPRODEX ; en cas d'approbation une décision d'octroi de subvention sera signée par M. le Ministre du Commerce et transmise à l'entreprise.
- Il est impératif de déposer le dossier de demande avant la date de réalisation de l'action.
- En absence de notification 60 jours après le dépôt de votre dossier, l'entreprise est tenue de contacter les services du FOPRODEX.
- En cas de notification de la part des services FOPRODEX pour une demande de complément de dossier, l'entreprise est tenue de fournir les pièces demandées dans un délai de 15 jours; en cas de non réponse, le dossier sera classé non conforme et sera refusé.
- Le cadre recruté au sein d'une entreprise n'ayant pas réalisé d'exportation doit être impérativement affecté dans la cellule export de l'entreprise ; un suivi sera assuré par la commission du FOPRODEX pour évaluer l'effort entrepris par la société pour le développement de ses exportations.
- Pour les entreprises réalisant des exportations, cette exigence n'est pas obligatoire ; l'entreprise peut affecter la nouvelle recrue au sein du département qui lui semble convenable.
- Toute fausse déclaration de l'entreprise peut conduire à des poursuites judiciaires et engendrera systématiquement l'inéligibilité à toutes les formes d'assistance financière du FOPRODEX pendant 3 années après validation de la décision par la commission du FOPRODEX.
- Les services du FOPRODEX n'assumeront aucune responsabilité pour les refus de dossiers en raison du manquement à ces exigences.

PIECES A FOURNIR AU DEPOT DE LA DEMANDE

PECES A FOURNIR APRES L'APPROBATION

- Dossier juridique de votre entreprise pour votre première demande d'aide comprenant :
 - Profil de l'opérateur** (téléchargeable auprès du site du CEPEX).
 - Copie du statut.
 - Copie de l'agrément de constitution (carte professionnelle pour les artisans).
 - Copie des identifications fiscale et douanière.
 - Copie du registre de commerce (datée maximum de 6 mois à partir de la date de dépôt du dossier).
- Formulaire « **Demande de soutien FOPRODEX: Recrutement d'un cadre** ».
- Copie de la carte d'identité de(s) recruté(s).
- Copie conforme du diplôme universitaire qui doit être reconnu par le Ministère de l'enseignement supérieur.
- Contrat de recrutement couvrant une période de travail projetée de 3 ans au minimum avec signature légalisée et prenant effet après la date de dépôt de la demande de subvention aux services du FOPRODEX.
- Reçu de paiement d'une valeur de 50 DT aux services administratifs du CEPEX correspondant aux frais de traitement du dossier.

- Formulaire « **Demande de déblocage FOPRODEX: Recrutement d'un cadre** ».
- Copie de la décision.
- Les bulletins de paie.
- Les déclarations CNSS trimestrielles du salarié.

**NB : Les formulaires indiqués en gras sont téléchargeables du site web du CEPEX; suivre le chemin ci-après :
Site Web du CEPEX : www.tunisiaexport.tn → Appui à l'export → Foprodex → Procédures à suivre.
NB : Les formulaires remplis à la main et ne comportant pas les données demandées ne seront pas acceptés.**



CACHET ET SIGNATURE DE L'ENTREPRISE

Fait-le :

Nom et Prénom :

